

GRILLE D'ANALYSE ENVIRONNEMENTALE

Formulaire à l'attention des porteurs de projets

Cette pièce est obligatoire pour tous les projets d'investissement

Dans le cadre de la nouvelle contractualisation 2022-2024 avec les communes et les EPCI, le Département de la Dordogne souhaite que les porteurs de projets qui sollicitent des subventions au titre du dispositif, prennent en compte les enjeux de la transition écologique.

Afin de s'inscrire dans une démarche d'excellence environnementale souhaitée par le Département, il est demandé à tout porteur de projet concerné par un investissement de compléter cette grille d'analyse environnementale. Cette pièce est obligatoire et mentionnée dans le règlement d'intervention adopté par l'Assemblée départementale en juin 2022 (point III.4 dudit règlement).

Elle peut être demandée dès le dépôt de la demande d'aide, en cours de réalisation de l'opération, ou au moment du dépôt de la demande de paiement de la subvention.

La complétude de cette grille d'analyse environnementale permettra d'évaluer la prise en compte des enjeux de climat, d'énergie, de biodiversité, de ressource en eau et de santé-environnement dans chacun des projets financés par le Département.

En fonction de la nature de votre projet, merci de bien vouloir sélectionner et renseigner les items correspondants.

Porteur de projet (commune ou EPCI) :

Intitulé du projet :

Expliquez sommairement votre projet ?

.....
.....
.....

Evaluation **CLIMAT** du projet

Emission de gaz à effet de serre (GES)

Le projet fait-il appel à des énergies fossiles ?

OUI NON Merci de préciser :

Le projet prend-il en compte une possibilité de réduction de GES ?

OUI NON Merci de préciser :

Les émissions de GES sont-elles quantifiées ?

OUI NON Merci de préciser :

Ne concerne pas le projet

Adaptation et lutte contre le changement climatique

Le projet prend-il en compte le changement climatique déjà effectif (hausse ou baisse des températures localement, événements météorologiques, anticipation des risques) ?

OUI NON Merci de préciser :

Ne concerne pas le projet

Prise en compte de l'économie circulaire

Le projet permet-il le réemploi de produits, de matériaux ou de matériels ?

OUI NON Merci de préciser :

Le projet privilégie-t-il des ressources disponibles localement ?

OUI NON Merci de préciser :

Le projet prévoit-il l'emploi d'éco matériaux (bois, chanvre, paille, coton, laine...), biosourcés ou géosourcés (terre, pierre) ?

OUI NON Merci de préciser :

Le projet permet-il de créer des liens avec d'autres acteurs du territoire ?

(Projet de mutualisation, gestion de flux...)

OUI NON Merci de préciser :

Le projet prend-il en compte les impacts environnementaux et sociaux à toutes les étapes du cycle de vie des produits et des matériaux ?

(Le projet favorise-t-il réparation, reconditionnement, réemploi, réutilisation, tri, démantèlement, recyclage... ? Le projet permet-il d'économiser des ressources naturelles ? Le projet favorise-t-il la réduction des déchets ?)

OUI NON Merci de préciser :

Ne concerne pas le projet

Evaluation **ENERGIE** du projet

Sobriété énergétique

Le projet prévoit-il une sensibilisation à la sobriété énergétique ?

OUI NON Merci de préciser :

Ne concerne pas le projet

Efficacité énergétique

Le projet permet-il une baisse de la consommation énergétique ?

(rénovation thermique de bâtiments, changement de la production énergétique...)

OUI NON Merci de préciser :

Ne concerne pas le projet

Production d'Energies renouvelables (EnR)

Le projet permet-il directement ou indirectement la production d'EnR ?

OUI NON Merci de préciser :

Si oui, une étude de faisabilité multi-énergie est-elle prévue ?

OUI NON Merci de préciser :

**Le projet s'intègre-t-il dans le Contrat de développement Territorial
Chaleur Renouvelable en Périgord ?**

OUI NON Merci de préciser :

Ne concerne pas le projet

Evaluation **BIODIVERSITÉ** du projet

Consommation d'espace

Votre projet est-il situé dans un espace naturel protégé ou identifié ?

(Natura 2000, Arrêté de protection du biotope, Espace Naturel Sensible, Réserve Naturelle Régionale, Parc Naturel Régional Périgord Limousin, ZNIEFF, site classé...)

OUI NON Merci de préciser :

Le projet concerne-t-il des habitats naturels ?

(Zone humide, prairie, bois, espaces agricoles, espaces verts urbains...)

OUI NON Merci de préciser :

Le projet a-t-il un impact paysager ?

OUI NON Merci de préciser :

Le projet a-t-il un impact sur la continuité écologique (effet barrière entre les espaces naturels qui l'entourent) ? (Terrestre, aquatique)

OUI NON Merci de préciser :

Ne concerne pas le projet

Biodiversité

Le projet prévoit-il un diagnostic écologique préalable aux travaux ?

(Inventaire sur les milieux naturels, les espèces animales et végétales présentes, inspection des bâtiments, présence d'oiseaux, de chauve-souris, mammifères...)

OUI NON Merci de préciser :

Le projet prévoit-il des éléments d'aménagement permettant de conserver ou d'accueillir la biodiversité ? Si oui, lesquels ? (Nichoirs d'oiseaux, gîtes à chauve-souris, plantation d'arbres ou d'arbustes, autres mesures favorables à la biodiversité)

OUI NON Merci de préciser :

Sur votre territoire, envisagez-vous à court ou moyen terme une action en lien avec la biodiversité ?

(Etude sur la biodiversité, mesure de protection des milieux, animation pédagogique, aménagement pédagogique, acquisition ou aménagement d'un espace naturel...)

OUI NON Merci de préciser :

Les parcelles concernées font-elle l'objet d'un conventionnement pour la gestion des milieux ?

(CENNA, syndicat intercommunal, agriculteur, autre...)

OUI NON Merci de préciser :

Si le projet concerne la destruction, la rénovation ou l'extension de structures bâties, a-t-il été procédé à un inventaire des espèces potentiellement présentes ?

OUI NON Merci de préciser :

Ne concerne pas le projet

Evaluation **EAU** du projet

Réduction de la consommation d'eau potable

Votre projet sera-t-il équipé de dispositifs de réduction de la consommation d'eau potable ?

(Réducteur de pression, chasse d'eau...)

OUI NON Merci de préciser :

Votre projet prévoit-il la récupération des eaux pluviales pour les toilettes ou la mise en place de toilettes sèches ?

OUI NON Merci de préciser :

Ne concerne pas le projet

Assainissement

Votre projet intègre-t-il une filière d'assainissement à faible consommation énergétique ?

OUI NON Merci de préciser :

Ne concerne pas le projet

Eaux pluviales

Votre projet prévoit-il une gestion optimisée des eaux pluviales ?

(Infiltration à la parcelle, récupération des eaux pour arrosage, récupération des eaux pour WC...)

OUI NON Merci de préciser :

Votre projet prévoit-il de la désimperméabilisation ?

(route/parking/place...)

OUI NON Merci de préciser :

Ne concerne pas le projet

Evaluation **SANTÉ ENVIRONNEMENT** du projet

Qualité de l'air intérieur

Privilégiez-vous des matériaux de construction, revêtements à faible émission de polluants dans l'air intérieur ?

(produits étiquetés A+, Ecolabel européen, NF Environnement - Bannir les revêtements textiles tels que les moquettes, tapis, les revêtements de sol en pvc, stratifié...)

OUI NON Merci de préciser :

Avez-vous prévu un temps d'aération prolongé du bâtiment, en fin de travaux, de 1 à 4 semaines, et un nettoyage humide avant l'occupation du bâtiment ?

(Pensez à nettoyer les grilles d'aération et changer les filtres de la ventilation après les travaux)

OUI NON Merci de préciser :

Le projet se trouve-t-il en zone à potentiel radon significatif ?

(Le cas échéant, le projet devra comprendre un étanchement de l'interface sol/bâtiment et des mesures afin de vérifier l'efficacité des travaux)

OUI NON Merci de préciser :

Ne concerne pas le projet

Votre collectivité envisage un projet ?

Pour vous accompagner tout au long de la démarche, de l'idée au montage du projet, le Département de la Dordogne, dans le cadre de ses politiques d'intervention définies par des plans ou des schémas départementaux, a développé une capacité d'ingénierie spécialisée. Celle-ci est mobilisée au service des communes et des intercommunalités pour apporter un soutien au montage des projets en lien avec les outils et services départementaux, qui ont une forte capacité de conseil et d'appui pour votre collectivité.

Retrouvez toutes les informations sur le guide de l'ingénierie

<https://www.dordogne.fr/votre-departement/politiques-publiques/politiques-territoriales-et-europeennes/politiques-territoriales/le-guide-de-lingenierie>

Pour tout renseignement :

Conseil Départemental de la Dordogne

dedd.missiondeveloppementdurable@dordogne.fr

Une **INGÉNIERIE** pour accompagner les porteurs de projets

Auprès des services du Conseil départemental

Evaluation CLIMAT et ÉNERGIE du projet

Fanny TRIBOULET - 05 53 02 56 09 - f.triboulet@dordogne.fr

Jean-Luc PUJOLS - 05 53 06 80 19 - jl.pujols@dordogne.fr

Evaluation BIODIVERSITÉ du projet

Sylvain WAGNER - 05 53 06 80 16 - s.wagner@dordogne.fr

Jérôme CALEIX - 05 53 06 80 15 - c.caleix@dordogne.fr

Evaluation EAU du projet

Gabriel DIOT - 05 53 06 80 13 - g.diot@dordogne.fr

Benoit AUMETTRE - 05 53 02 56 11 - b.aumettre@dordogne.fr

Evaluation SANTÉ ENVIRONNEMENT du projet

Camille CHOTARD - 05 53 02 56 12 - c.chotard@dordogne.fr

Stéphane WAGNER - 05 53 06 82 63 - s.wagner2@dordogne.fr

Projet de transition écologique du territoire - Agenda 2030

Stéphane WAGNER - 05 53 06 82 63 - s.wagner2@dordogne.fr

Auprès des outils départementaux

Agence Technique Départementale

05.53.06.65.65

atd24@atd24.fr

CAUE

05.53.08.37.13

courriel@cauedordogne.com